

# LA FILIÈRE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL



*La filière regroupe les entreprises du secteur de la santé (industries pharmaceutiques et fabrications de produits médicaux, recherche médicale), le commerce spécialisé pharmacies, opticiens, magasins spécialisés d'articles médicaux et orthopédiques et les professionnels de santé (public, privé lucratif ou non). Inclus également l'hébergement médicalisé et social et les libéraux.*

## LES TENDANCES STRUCTURELLES ET LES GRANDES MUTATIONS EN COURS

La France compte près de 1,9 million de professionnels de santé (médicaux et non médicaux), soit 6,5% de la population active. L'ensemble des professionnels intervenants auprès des personnes âgées et des personnes handicapées représente près de 700 000 salariés. Enfin, les industries de santé regroupent quant à elles 211 000 salariés dont 104 000 pour l'industrie du médicament.

Dans un contexte de restriction budgétaire, la filière santé doit répondre à un défi complexe : offrir des soins de qualité tout en maîtrisant des dépenses croissantes engendrées par l'élévation du niveau de vie, le vieillissement de la population, l'apparition de nouvelles pathologies et le progrès des techniques médicales.

Pour y répondre, les réformes engagées entendent viser une meilleure organisation territoriale, une meilleure efficacité économique et une amélioration de la qualité de service. Dans ces perspectives, les pouvoirs publics, qui assurent encore largement le pilotage du système, souhaitent :

- mettre en place une médecine de parcours (prévention de la santé, offre de soins, accompagnement de la fin de vie) : cette approche s'est notamment traduite dans le secteur sanitaire par la notion de parcours patient et dans le social par le projet individualisé.
- décloisonner les secteurs (soins de ville, soins hospitaliers, soins médico-sociaux), afin de prévenir, soigner et accompagner de manière globale et continue les patients et les résidents sur tout le territoire et dans la proximité de leur domicile.

Parallèlement, les alternatives à l'hospitalisation classique ou à l'hébergement traditionnel se développent :

- **la chirurgie ambulatoire** pour raccourcir les délais de prise en charge à 12 heures maximum, avec la garantie d'une sécurité des soins et d'un réel suivi médical ;
- **la télémedecine** (téléconsultation, téléexpertise ou télésurveillance, par exemple), pour réduire le nombre des hospitalisations non nécessaires, limiter les transports inutiles ainsi que la perte de repères chez certains patients, notamment âgés ;
- **l'hospitalisation à domicile** (HAD) pour maintenir, sous certaines conditions, le confort de vie des patients et de leurs proches ;
- **les services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD) pour une surveillance médicale et autres soins d'hygiène et paramédicaux ;
- **l'accueil temporaire en établissements d'hébergement** pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour améliorer la qualité de vie des personnes et accorder un temps de répit aux aidants.



PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ EN FRANCE

**1,9 M**

INTERVENANTS AUPRÈS  
DES PERSONNES ÂGÉES  
ET DES PERSONNES  
HANDICAPÉES

**700 000**  
SALARIÉS

INDUSTRIES DE SANTÉ  
**211 000**  
SALARIÉS





## PHOTOGRAPHIE DE LA FILIÈRE À L'ÉCHELLE DES BOUCHES-DU-RHÔNE



### CONSTATS CLEFS

**4 858**  
ENTREPRISES  
EMPLOYEUSES

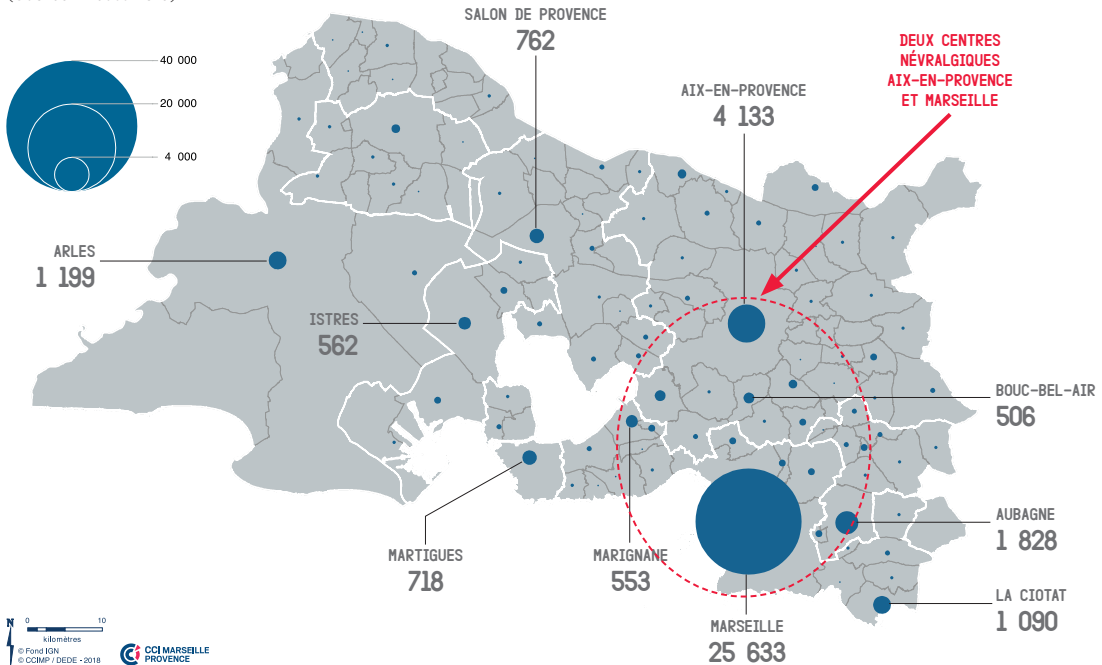
**45 924**  
EMPLOIS SALARIÉS

Selon les secteurs sélectionnés pour l'étude, la filière dans le département compte **4 858 entreprises employeuses et 45 924 emplois salariés** avec :

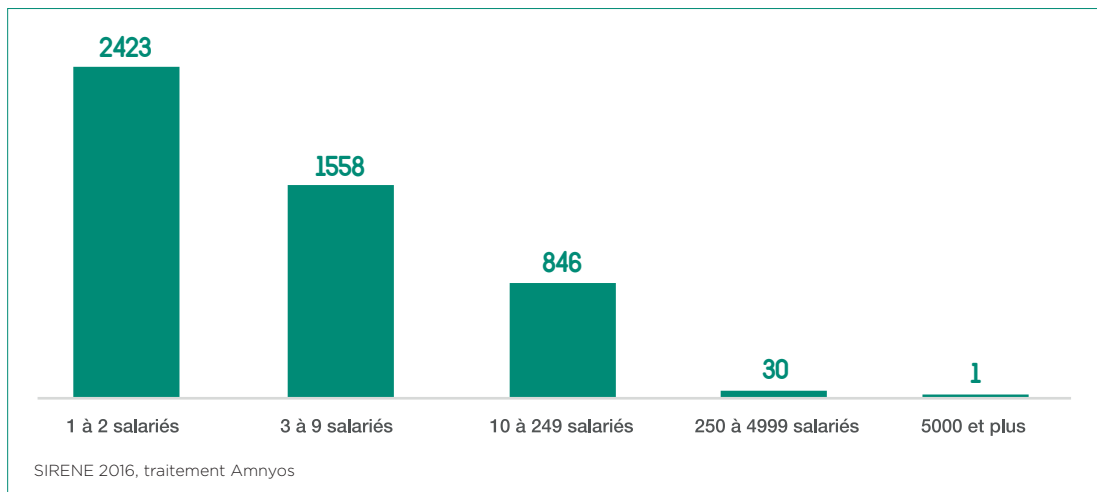
- Un emploi réparti sur l'ensemble du département avec néanmoins deux centres névralgiques Aix-en-Provence et Marseille ;
- Une forte proportion de petites unités employeuses dans la filière ;
- Une trentaine d'établissements de plus de 250 salariés.

### RÉPARTITION SUR LE DÉPARTEMENT DES EMPLOIS DE LA FILIÈRE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

(Source : Acoess 2015)



### NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES





**Le département compte des entreprises leaders** comme Innate Pharma (conception et développement d'anticorps thérapeutiques innovantes), la Comex (médecine hyperbare), Efer (conception et fabrication d'endoscopes à usage médical et industriel), Euros (spécialiste des prothèses du rachis, de la hanche, du genou et de l'épaule), ou encore Intervascular (fabrication d'endoprothèses vasculaires et d'artères artificielles). Dans le secteur public, l'APHM est l'employeur le plus important de la métropole (12 000 salariés et 1 900 médecins).

**La métropole Aix-Marseille-Provence est par ailleurs un grand territoire des sciences du vivant.** Il s'appuie notamment sur le pôle de compétitivité Eurobiomed, le Centre d'immunologie de Marseille Luminy, le Cancéropôle PACA... et de grands projets comme Marseille Immunopôle, avec l'ambition de faire d'Aix-Marseille Provence la capitale européenne de la R&D des thérapies immunologiques. Mais également Giptis (Genetic Institute for patients), l'IHU Méditerranée Infection, ...

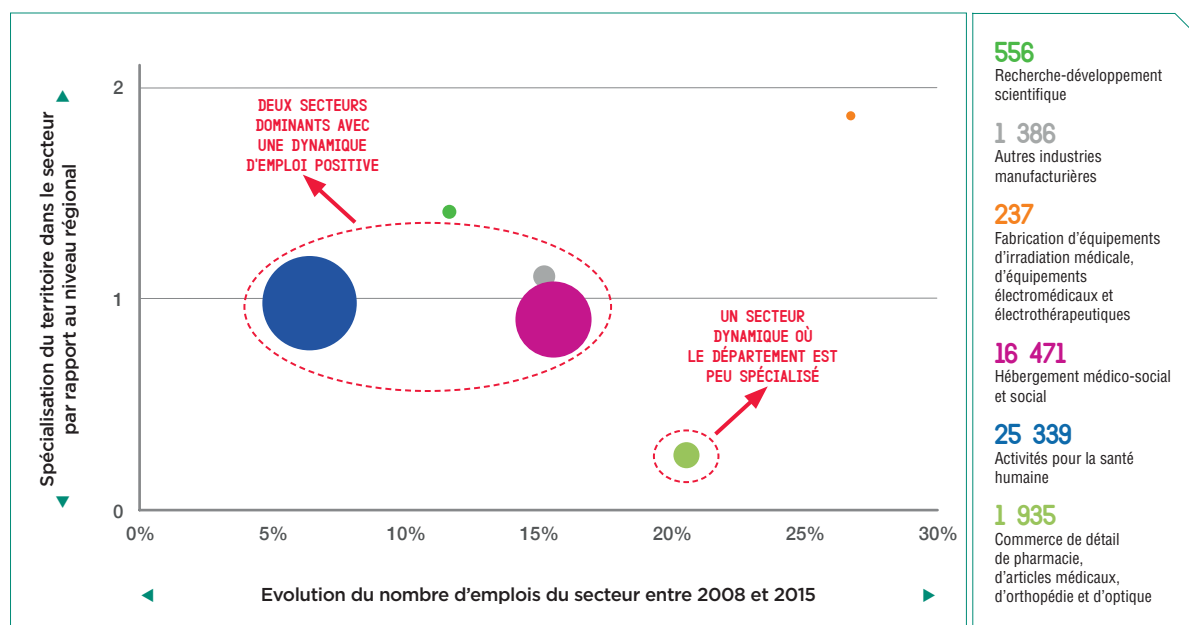
▼  
L'APHM EST L'EMPLOYEUR  
LE PLUS IMPORTANT DE LA  
MÉTROPOLE

**12 000**  
SALARIÉS

**1 900**  
MEDECINS

## LES TENDANCES, ENJEUX ET PERSPECTIVES EN TERMES D'EMPLOI ET DE COMPÉTENCES

### TENDANCES SUR LA PÉRIODE 2008 - 2015



Sur le plan de l'emploi, les principaux constats sur la période 2008 - 2015 sont les suivants :

- **L'emploi progresse dans tous les secteurs.**
- **Les secteurs dominants sur le plan de l'emploi** ne sont pas des spécialités départementales mais ont connu des progressions significatives de leurs effectifs (activités pour la santé humaine / hébergement médico-social et social).
- **Les secteurs de spécialisation départementale** : offrent de petits volumes d'emploi mais ont connu des progressions importantes (fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques).

### ENJEUX ET PERSPECTIVES

**Côté secteur santé**, les établissements sanitaires éprouvent des difficultés de recrutement depuis plusieurs années sur les fonctions du soin : médecin, aide-soignant, infirmier et cadre de santé. La fonction d'infirmier représente environ 20% des effectifs du secteur sanitaire de la branche et près du tiers des établissements déclaraient avoir des difficultés de recrutement. Les établissements semblent également éprouver des difficultés pour embaucher dans la fonction de masseur-kinésithérapeute, en raison notamment de l'exercice en libéral de la fonction.

Ces difficultés semblent encore plus prégnantes pour le recrutement en contrat de courte durée.



**Concernant les industries de santé**, de nouveaux métiers faisant appels à de nombreux savoir-faire voient le jour aussi bien dans les services que dans l'industrie et la maintenance, créant ainsi de nombreux emplois directs et indirects. La fabrication d'une paire de lunettes correctrices requiert, par exemple, l'intervention de chimistes, d'ingénieurs et de techniciens spécialisés en physique, verrerie, mécanique ou encore informatique, mais aussi des designers, des industriels de la plasturgie, etc.

**Côté secteur médico-social**, l'univers des personnes âgées, en particulier les EHPAD, souffre de difficultés chroniques de recrutement sur certains métiers, notamment la filière soin : aide-soignant, infirmier et cadre de santé. Cette tension sur ces métiers s'explique en partie par l'augmentation du nombre de structures mais également par le manque d'attractivité du secteur. La dimension de gestion des ressources humaines et d'animation d'équipe est importante. Attirer, fidéliser et former le personnel dans ce domaine est un enjeu majeur. Même si leurs effectifs sont pour le moment limités, certaines spécialités paramédicales comme les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les psychologues connaissent des progressions assez importantes ces dernières années.

Enfin, l'évolution des modes de financement donne lieu à l'émergence de nouvelles fonctions cadres propres à assurer la mutualisation des moyens en lien avec la dynamique de rapprochement des établissements et des organismes gestionnaires : directeur du développement, directeur de pôle ou responsable de partenariats.

---

## **BESOINS DES ENTREPRISES ET ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT**

---

### **ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE (Sondage employeurs)**

De part la prépondérance en nombre des établissements commerciaux (pharmacies, opticiens, corrections auditives...) ce sont les besoins en recrutement dans le domaine de la vente qui ressortent du sondage avec des difficultés surtout liées au manque de main d'œuvre adéquate. Ainsi, dans les prochaines années, pour accompagner l'évolution de leur activité, ils continueront de recruter principalement dans la vente, sur un bassin plutôt départemental.

---

### **ATTENTES DES EMPLOYEURS (Entretiens d'acteurs)**

Pour aider au développement de leurs activités dans les Bouches-du-Rhône, les entreprises de la filière attendent une amélioration du cadre de vie pour attirer une main d'œuvre plus importante. Et de manière plus spécifique pour chacun des sous-segments :

- **Santé** : Un modèle économique permettant de répondre aux besoins emplois/compétences et rendre attractif les emplois. L'accès aux postes (heures décalées),
- **Industrie** : Accompagner les actifs à l'acquisition de nouvelles compétences,
- **Médico-social** : La valorisation du secteur auprès des actifs. La sécurisation du modèle économique et des appuis publics.

## **ENJEUX POUR LE DÉPARTEMENT**

- 1 Santé : Renforcer les solutions pour l'accès et le maintien aux postes** (transport de proximité, garde d'enfant...) d'autant plus dans une filière où les professionnels travaillent 24h/24 et 7j/7
- 2 Industrie : Valoriser le territoire, son cadre de vie pour attirer les compétences**
- 3 Médico-social : Valoriser le secteur et métiers auprès des demandeurs d'emploi / Mieux connecter l'intervention sociale du département et ses incidences emploi**

Sources : • Acoos 2015 (traitement CCIMP - Amnyos) • Sirene 2016 (traitement CCIMP - Amnyos) • Tableau de l'économie française, Edition 2017, INSEE, 2017 • Référentiel des métiers du sanitaire, social et médico-social, UNIFAF, APEC, 2016 • DGOS - Les chiffres clés de l'offre de soins, Edition 2015 • Aix-Marseille-Provence 2030, le grand dessein économique pour réussir la métropole, CCIMP, 2015 • Synthèse enquête emploi, UNIFAF, 2012